

CACES®

Travail en hauteur

Habilitations électriques BT HT

AIPR

CATEC®

Secourisme

Amiante et risques chimiques



www.sp-forma.com

 Programme de formation

H0V H1V H2V HC

Habilitation électrique - Travaux d'ordre électrique

Prérequis, publics, contenus, modalités et informations complémentaires de la formation



10



Taux de satisfaction du programme en 2023 sur 8 stagiaires formés

SP FORMA N° enregistrement : 76310945731
Certifié QUALIOP1 - FR063660-1 (Bureau Véritas)

Au Programme...

 14h ou 7h de formation selon expérience



Formation théorique

- L'identification des ouvrages HTA
- Les fonctions des matériels électriques HTA
- Les mesures de prévention
- Les différentes consignations (en une ou deux étapes)
- L'analyse des risques
- La préparation des travaux
- Les travaux hors tension avec ou sans voisinage
- Le respect des consignes du chargé d'exploitation et instructions de sécurité
- La rédaction des documents



Formation pratique

- Le repérage des environnements ou locaux à risques
- L'analyse préalable à son intervention
- La mise en œuvre de ses EPI
- L'application de la prévention du risque électrique et des consignes de sécurité dans le cadre des travaux d'ordre électrique HTA
- La préparation et la direction des travaux d'ordre électrique
- Le balisage de la zone de travaux et sa surveillance
- Les étapes de consignation
- La réalisation de connexions et de déconnexions
- La pose d'un EPC
- La réalisation d'interventions de dépannage la rédaction des documents et le compte rendu de son activité

Évaluation théorique et pratique

*Pratiques professionnelles réalisées sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant.
Cette formation est conforme à la norme NF C18-510.*

Objectifs

- Réaliser en toute sécurité les opérations de consignation en HTA, les travaux d'ordre électrique en HTA et/ou réaliser les interventions d'entretien et de dépannage sur les installations ou équipements électriques.
- Exploiter ou rédiger les documents applicables dans le cadre de ces travaux et/ou opérations de consignation et autres documents associés.
- Rendre compte de ses activités.

Public

Personnels électriciens intervenant sur des ouvrages électriques dans différents bâtiments et chantiers (ERP, sites industriels ou tertiaires...) pour réaliser les interventions d'entretien et de dépannage d'ordre électrique en HTA.

Pré-requis

- Compréhension écrite et orale du français.
- Compétences en électricité dans le domaine des tensions considéré sur les ouvrages ou installations électriques.

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

Un livret d'accueil est remis au stagiaire. Formation présentielle alternant théorie (diaporama, vidéos...) et exercices de mise en situation pratique.

Moyens techniques

Salle équipée de tableau, vidéoprojecteur. TGBT, armoire électrique ou platine pédagogique, moyens de balisage, tapis et nappe isolants, gants isolants, écran facial, outillage électrique isolé, VAT (vérificateur d'absence de tension), dispositifs de condamnation et appareils de mesure.

Moyens humains

Formateur qualifié possédant une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et détenteur des habilitations correspondantes.

Modalités d'évaluation

- L'évaluation des acquis théoriques et pratiques selon le référentiel et les modalités d'évaluation de la Norme NF C18-510 est réalisée en fin de formation en vue de la remise d'un titre d'habilitation par l'employeur. Les stagiaires sont évalués sur les indices demandés en amont par l'employeur.
- Une proposition d'habilitation électrique, établie sur les résultats de l'évaluation théorique et pratique du stagiaire, est transmise à l'employeur
- Cette formation est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Informations complémentaires

Délai d'accès

Le délai d'accès à la formation est de 24h00 à 8 semaines selon la formation et le lieu de formation

Prix

Pour connaître nos tarifs, veuillez nous consulter au 05 67 16 69 14 ou à contact@sp-forma.com

Accessibilité

Cette formation est accessible à toute personne en situation de handicap dont les aptitudes spécifiques aux objectifs de la formation ont été validées par le Médecin du travail.

Nous étudierons ensemble les aménagements éventuels nécessaires à son accueil. Si besoin, nous pourrions également vous mettre en relation avec notre référente handicap, Amandine PILLOT - [ATOUI CAP](#), qui sera en mesure de nous accompagner pour la bonne mise en œuvre de la formation.

Le renouvellement de l'habilitation électrique est recommandée tous les 3 ans.